



Mai 2025

Dialogue

Le journal d'information du village de Revel

#116



Dossier : Budget 2025



Sommaire

Le mot du maire 2

Le dossier 3

Informations mairie 6

Enfance Jeunesse 15

Les Assoc' 16

Culture & Vie Revéloise 22

Agenda Infos utiles 24

Vous trouverez dans ce numéro une présentation du budget 2025 voté en mars avec un focus particulier sur les investissements prévus, sachant que notre budget de fonctionnement s'élève à 1 316 850€. Malgré une baisse des dotations de l'État dans la conjoncture difficile actuelle, nous présentons un budget à l'équilibre grâce à une gestion rigoureuse et à la poursuite de l'aide financière du Grésivaudan.

Cette année, nous poursuivons le programme de réfection de nos voiries communales avec un chantier important aux Molettes. Sur ce secteur les travaux ont été faits suite à la réalisation des travaux sur le réseau d'eau potable réalisés par le Grésivaudan.

Pour nos bâtiments, nous allons faire des travaux d'urgence sur l'église, réaliser la rénovation thermique de la grange Freydane et du local des services techniques et finaliser le projet du tiers lieu/épicerie.

Les travaux pour l'installation des cavurnes au cimetière sont terminés. Ceux pour la réalisation du terrain multisports devraient être terminés en juillet.

Un autre dossier important pour la commune a été finalisé en avril : la modification de notre PLU qui a permis entre autre de mettre en place un coefficient d'emprise au sol et un coefficient de pleine terre qui permettront de mieux gérer et insérer les futurs projets.

Des travaux importants sont faits dans notre cuisine communale afin de pouvoir réaliser les repas des enfants dans des conditions optimales en allant vers toujours plus de fait maison en utilisant des produits locaux, bio et de saison.

Tout ce travail ne serait pas possible sans l'investissement de tous nos agents qui font fonctionner notre mairie aux côtés des élus. Je tiens à remercier tout particulièrement Sylvie David, notre cuisinière, qui prendra une retraite bien méritée en juillet après avoir nourri des générations d'élèves de Revel et de St Jean. Je remercie également sincèrement Isabelle Poulain, qui après

14 ans passés à la mairie, dont 6 ans au poste de Secrétaire générale, a décidé de partir pour changer d'activité.

Lise Alléoud, qui occupait le poste d'adjoint administratif, va déménager et quitter son poste. Beaucoup de changements qui font partie de la vie

d'une mairie. Je leur souhaite à toutes les trois de s'épanouir pleinement dans leurs activités futures. Nous travaillons au remplacement de ces agents. Un cuisinier et une secrétaire générale ont été recrutés.

Grâce au dynamisme de nos associations, l'agenda est riche et varié encore cette année : fête du théâtre, trail de Revel, les dix ans de Revel en scène, le Cinétoiles, Belledonne en cirque, le piano sur le lac, la fête des castors, le Comice agricole et forestier et Swing-It. De beaux moments de convivialité en perspective !



Coralie Bourdelain, maire de Revel

Revel Dialogue N°116

Responsables de la rédaction : **Mireille Berthuin, Patrick Hervé**

Comité de rédaction : Mireille Berthuin, Coralie Bourdelain, Dominique Capron, Sandrine Gayet, Patrick Hervé, Stéphane Mastropietro, Vincent Pelletier

Mise en page : Luc Descotils

Pour faciliter la mise en œuvre du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne, d'envoyer vos photos à part dans la meilleure résolution et de nous transmettre le tout par email à : revel-dialogue@revel-belledonne.com



Budget et Finances

Le conseil municipal du mois de mars n'a pas voté d'augmentation du taux de la taxe foncière.

Les bases fixées par l'état augmenteront quant à elles de 1,7%.

Voici les taux appliqués pour 2025.

Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable de votre bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables ci-contre.

	Revel
Taxe foncière sur les propriétés bâties	38,41 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	63,95 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	13,30 %

Vous trouverez ici le détail du budget 2024 tel que réalisé.

Une gestion rigoureuse permet de sortir un excédent de fonctionnement sur 2024 de 258 133 €, et de 797 947 € cumulés, en tenant compte des restes à réaliser.

Nous avons prévu une augmentation du prix des fluides (chauffages, granules, etc.) dans le budget 2024. Cette augmentation est restée maîtrisée, notamment l'électricité grâce à la négociation d'un contrat.

L'excédent d'investissement a été constitué pour participer au financement de gros projets d'aménagement (Tiers lieux et routes), travaux prévus pour l'exercice 2025 et dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Désignation	Dépenses	Recettes	Différence
Résultats exercice fonctionnement 2024	1 210 445,78 €	1 468 579,73 €	258 133,95 €
Résultats exercice investissement 2024	385 025,60 €	514 125,01 €	129 099,41 €
Report années antérieures fonctionnement	0 €	0 €	0 €
Report années antérieures investissement	0 €	552 804,66 €	552 804,66 €
Excédent cumulé fin 2024	1 595 471,38 €	2 535 509,40 €	940 038,02 €

Reste à réaliser *	
PLU	7 880,00 €
Cavurnes	12 791,00 €
Étude église et travaux d'urgence	49 164,00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage Tiers Lieux	6 000,00 €
Enedis extension de réseau Trignat	10 000,00 €
Mobilier Freydières	6 720,00 €
Chemin Le Revelet - Étude	5 400,00 €
Confortement du Pont des Eaux	9 356,60 €
Défense Incendie	8 918,40 €
Maîtrise d'oeuvre eaux pluviales	13 380,00 €
Investissements cuisine phase 1	12 481,00 €
Résultats cumulés	142 091,00 €

L'excédent cumulé moins le reste à réalisé représente un résultat final de :

$$\begin{array}{r} 940\,038,02\ \text{€} \\ - 142\,091,00\ \text{€} \\ \hline = 797\,947,02\ \text{€} \end{array}$$

* Reste à réaliser = travaux engagés en 2024 qui seront réalisés en 2025.



Budget 2025 prévisionnel d'investissements

Investissements 2025 (TTC)	DÉPENSES	RECETTES
Capital des emprunts	63 135,00 €	
Amortissements	2 261,00 €	8 783,00 €
PLU	3 310,00 €	
Bâtiments travaux		
Investissements cuisine phases 1 et 2	19 000,00 €	20 622,00 €
Église : diagnostic + travaux d'urgence	5 500,00 €	25 350,00 €
Rénovation énergétique Freydane	14 760,00 €	6 150,00 €
Bâtiments mobilier		
Espaliers, radiateur, armoire	1 825,58 €	
Voirie		
Pont des eaux		13 800,00 €
La Bourgeat		7 092,00 €
Route des eaux études & travaux château	131 076,00 €	54 000,00 €
Route des Molettes	163 595,00 €	68 164,50 €
Les Contamines 1 et 2	7 704,00 €	9 717,50 €
La Tour	29 331,00 €	12 221,00 €
Le Genevray	38 610,00 €	16 087,50 €
Maîtrise d'œuvre accord cadre voirie	3 600,00 €	
Chemin le Revelet : Travaux	115 000,00 €	
Informatique		
Informatique école élémentaire & mairie	7 000,00 €	
Projets		
Tiers-lieux assistance & provision travaux	245 000,00 €	
Terrain multi-sport	149 610,00 €	90 000,00 €
Illuminations de Noël	2 000,00 €	
Défense incendie	5 000,00 €	
Éclairage public		
Réparation potelets chemin piéton espace Guimet	5 200,00 €	2 600,00 €
Forêt	18 117,00 €	10 176,00 €
Freydières & mise en défens de la mare	30 000,00 €	4 387,00 €
Logiciel cimetière	7 650,00 €	1 400,00 €
Matériel services techniques	10 910,00 €	
Récupération TVA et taxes		41 000,00 €
Espace Guimet (jugement)	100 000,00 €	
Dépenses non affectés	2 902,94 €	
Total	1 182 097,52 €	391 550,50 €



Les recettes d'investissement sont des subventions confirmées à ce jour.

Le solde prévisionnel d'investissements se monte à 790 547 €.

7 400 € ont été affectés à la section de fonctionnement 2025 de la commune, pour équilibrer le budget.

Subventions 2025 versées dans le cadre du vote du budget

Organisme	Objet	Subvention
CCAS	Centre communal d'actions sociales	8 000 €
AFR	REVEL'ATION	600 €
AFR	Revel en Fête	600 €
AFR	Week-end Théâtre	300 €
APE	Spectacle de Noël et fête de l'école	600 €
Chorale	Concert de fin d'année	300 €
C9	Boules Tout-Terrain	200 €
Jacoukada	Costumes, instruments...	380 €
MaB	Concert de fin d'année	300 €
Le Perlet	Visites culturelles, sorties, conférences, sentiers	1 000 €
Repair' Café	Réparation d'appareils	200 €
ROC	Trail Revel	300 €
Swing-it!	Festival de jazz swing	1 200 €
ACAB	Association Comice Belledonne	1 000 €
Association à définir (don CCAS)		835 €
AGEDEN		100 €
Belledonne en cirque		500 €
FCPE Collège de Domène	Organisation 2 conférences	150 €
Maquis du Grésivaudan		100 €
Prévention routière		100 €
Souvenir Français		100 €
Radio Grésivaudan		200 €
Tichodrome	Accueil des animaux sauvages blessés	200 €
École maternelle	Projets	1 399 €
École élémentaire	Projets	1 836 €
Coopérative scolaire maternelle	Classes	1 500 €
Coopérative scolaire élémentaire	Classes	2 000 €
Total		24 000 €

Le Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est l'outil opérationnel qui permet de faire face le jour J à un événement majeur de sécurité civile. Cet événement majeur lié aux risques climatiques, peut être par exemple un glissement de terrain, une tempête, une inondation, un séisme... Sous l'autorité du maire, il s'agit d'un véritable plan de gestion de crise à l'échelle communale qui définit qui fait quoi, quand et comment en cas de crise.

Son objectif est de mettre en place une organisation réactive et efficace, élaborée et partagée par tous les acteurs de la commune, pour protéger au mieux la population des risques encourus.

Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

En fonction des risques connus, le PCS permet de :

- déterminer les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes,
- fixer l'organisation nécessaires à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- recenser les moyens disponibles,
- définir la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population.

Afin de s'exercer et de mettre à jour les éléments dont la commune de Revel a besoin, le conseil municipal a participé à une soirée d'exercice de Plan Communal de Sauvegarde le 18 décembre dernier.

La maire, ses adjoints et conseillers municipaux, ont passé une soirée à mettre en place une sécurisation d'habitants de la commune, alors qu'un scénario de grave inondation et de glissements de terrain était simulé par un intervenant de la défense civile.

Cet exercice a permis à chacun de connaître les procédures d'urgence, de coordonner les actions avec les secours et de comprendre son rôle pour être plus efficace.

Nous profitons de cet article pour vous inviter à lire le document d'information sur les risques majeurs pour Revel :

Procédure de reprise de concessions en état d'abandon dans le cimetière communal

La mairie a engagé en janvier 2024 une procédure de reprise des concessions en état d'abandon du cimetière communal. Il s'agit de concessions non réglées depuis plus de 30 ans. Les concessions dont les propriétaires ont été contactés par la mairie et qui ne se seront pas manifestés d'ici le 31 décembre 2026 feront l'objet d'une reprise par la commune. Certains propriétaires de ces concessions étant inconnus (héritiers éloignés, absence d'héritiers), des plaques ont été apposées



<https://www.revel-belledonne.com/sites/default/files/dicrim.pdf>

Vous trouverez des informations sur les risques naturels sur la commune (et les bons réflexes à avoir) en cas d'inondations torrentielles, de mouvements de terrain, de feux de forêt, d'avalanches, événements climatiques, de séismes, de transports de matières dangereuses.

La sécurité est l'affaire de tous, particuliers, autorités administratives, pouvoirs publics, services de prévention et de secours. Votre comportement pendant et après l'accident influera sur la gravité du sinistre. Ce document a pour but de vous sensibiliser à ces risques et de vous proposer des attitudes adaptées à mettre en œuvre en cas de danger.

sur les pierres tombales afin de signaler l'existence de cette procédure.

N'hésitez pas à nous faire part d'informations que vous pourriez avoir sur certaines sépultures ainsi identifiées comme étant en état d'abandon.

Travaux



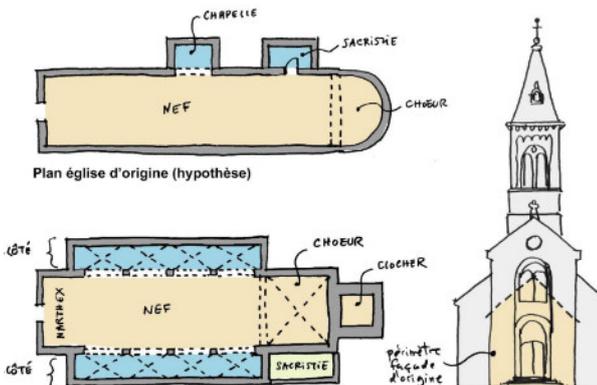
L'église

La mairie a dû fermer l'église de manière préventive. Un diagnostic de l'édifice réalisé au printemps 2024 a révélé des incertitudes quant à sa structure.

Une étude délivrée en février 2025 préconise des travaux de grande envergure.

L'église de Revel est mentionnée dans les textes dès le XI^{ème} siècle, puis à nouveau au XV^{ème} siècle. L'église actuelle, dont les travaux ont été réceptionnés en 1859, a été construite avec et sur les restes de l'ancienne église mais elle n'a plus grand-chose à voir avec cette dernière.

L'ancienne église était beaucoup plus basse que l'église actuelle, avec un seul vaisseau, une couverture en lauzes, un plafond en lambris, une sacristie au nord et un clocher au nord ou au-dessus du chœur.



L'église actuelle a été partiellement construite sur les murs et fondations de l'ancienne église, en réutilisant les moellons de pierre. Le chœur et le clocher ont été élargis et reconstruits avec de nouvelles fondations, tandis que les bas-côtés ont été ajoutés. Des tirants métalliques prévus au-dessus des voûtes n'ont pas été installés, ce qui pourrait expliquer en partie, l'écartement des murs et la fissuration des voûtes.

L'étude recommande divers travaux pour restaurer l'église. Pour les maçonneries, il faut installer un drain autour de la base pour évacuer l'eau, revoir les évacuations d'eaux pluviales, enlever la végétation qui pousse sur le clocher et refaire les joints extérieurs pour empêcher l'humidité de pénétrer dans la tour. Pour la charpente, il est nécessaire de traiter les insectes xylophages, de reprendre les assemblages boulonnés à la base des arbalétriers, et de retirer les vieux planchers instables au-dessus du beffroi. Concernant les fissures dans les piliers, il est conseillé de mettre en place des instruments de mesure et de faire des consolidations d'urgence.

Ces mesures permettront de garder l'église ouverte au public pendant que les études et les interventions de restauration avancent.

Les travaux sont évalués, pour leur totalité, à 700 000 €.

Compte tenu de l'ampleur et du coût du chantier nous devons partir à la recherche de subventions avant tout.

Urbanisme

Modification n°1 du PLU : point d'avancée et enquête publique

L'enquête publique concernant la première modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'est déroulée du 20 janvier au 20 février 2025. Cette période a permis aux citoyens de s'exprimer sur divers aspects du projet.

Durant l'enquête publique, le projet a été présenté à la population, suscitant un total de 59 observations. Parmi celles-ci :

- 14 personnes ont été reçues lors des 3 permanences assurées par le commissaire enquêteur.
- 11 contributions ont été communiquées par courrier

Parmi les contributions reçues, plusieurs portaient sur des modifications de numéros de parcelles, souvent dues à des divisions ou successions. D'autres contributions soulevaient des questions sur l'économie générale de certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Le commissaire enquêteur, après avoir analysé toutes les contributions, a formulé ses propres observations. Il a émis un avis favorable sur le projet, soulignant que toutes les observations avaient été soigneusement examinées.

La délibération relative à la modification du PLU a été votée en séance du Conseil municipal du 15 avril.

Agriculture



Comice agricole

Cette année le comice agricole et forestier des balcons de Belledonne aura lieu à Revel le dimanche 7 septembre 2025. Des réunions avec les habitants sont régulièrement organisées afin que cet événement soit participatif et aux couleurs de Revel. Le thème choisi est « les outils et pratiques d'autrefois », ce qui permettra de mettre en valeur notamment notre huilerie, le pressoir à pomme utilisé lors de la fête de la pomme... Le comice aura lieu dans le champ à côté du cimetière, sur le parking de l'école (marché des producteurs) et dans la cour de l'école et la salle de l'Oursière pour la restauration. Des parkings seront organisés dans les prés autour du cimetière pour les personnes arrivant de Saint Martin d'Uriage sur la route du Domeynon. Cette route sera coupée au niveau de l'école pour laisser une zone piétonne entre le champ et l'école. Les personnes arrivant de Domène ou de Revel pourront aller se garer sur d'autres parkings, en faisant le tour la route du Bourg, dont un parking principal sur la route du Sauzet, qui sera ouverte en double sens pour cette occasion. Des racks à vélos seront disponibles au plus près des festivités, donc pensez au vélo pour venir !

Les changements au niveau des routes auront lieu entre 9h et 18h.

Nous reviendrons vers vous en temps voulu pour un point d'avancée du projet et pour une communication opérationnelle.



CHARPENTIER

TINY-HOUSE



CABANE INSOLITE · CHALET

EXTENSION OSSATURE BOIS

VÉRANDA · PERGOLA · TERRASSE

JEAN-MAXIME GONZALEZ · REVEL (38420) / JARRIER (73300)

www.nature-projetbois.com · 06 26 24 27 43

Forêts / sentiers / Espaces naturels



Alpage

■ Diagnostic multi-usage sur l'alpage de la Pra

Suite au constat qu'il est difficile de faire cohabiter les différents usages (pastoralisme, tourisme, biodiversité) sur l'alpage depuis quelques années (les incidents avec les chiens de protection augmentent les tensions), un besoin d'une coordination extérieure pour analyser la situation et proposer des solutions a été identifié. La commune a donc fait appel à la FAI via des financements du Plan Pastoral Territorial de Belledonne (20% autofinancement) pour réaliser un diagnostic des usages sur l'alpage sur l'année 2024. L'étude part du postulat que sur l'alpage il y a des pratiques touristiques et pastorales qui sont toutes deux légitimes à faire coexister.

L'objectif est d'objectiver les faits pour partager un état des lieux avec aucun parti pris, afin d'arriver sur une analyse des interactions et in fine à des propositions d'actions soumises au débat d'un groupe de travail pour étudier leur faisabilité et acceptabilité.

L'étude a permis de recenser tous les éléments de la pratique pastorale sur l'alpage (taille du troupeau, nombre de chiens, quartiers de pâturage etc.), de la fréquentation (24 500 montées au lac du Crozet entre juin et septembre 2024 par exemple) et des interactions entre les deux (nombre de mauvaises expériences avec les chiens des protections etc.). Des préconisations pour améliorer le partage de l'espace ont été travaillées collectivement et vont être mises en place dès cet été. Elles concernent la communication, la signalétique, la médiation pastorale, l'adaptation de la conduite pastorale et la gestion des chiens de protection.

■ Fonctionnement de l'estive sur l'alpage

L'alpage est loué à un groupement pastoral (regroupement de plusieurs éleveurs) qui monte un troupeau d'environ 1 000 brebis et agneaux et une cinquantaine de chèvres, plus une ânesse, de fin juin à fin septembre. Ils pâturent d'abord côté Grand Colon, puis passent mi-juillet côté Pra et reviennent côté Grand Colon mi-septembre. Les éleveurs emploient un ou deux bergers pour surveiller le troupeau, qui est accompagné d'une dizaine de chiens de protection de troupeau (CPT).

Ces chiens sont l'une des trois mesures obligatoires de protection contre la prédation du loup. Ils ont statut différent des chiens de conduite, qui aident les bergers à conduire le troupeau, où même des chiens de compagnies. Ils sont là pour défendre le troupeau contre les attaques de loup, et sont des chiens dits de travail. Ils ne doivent pas



rester près du berger, mais bien au troupeau ou ses abords (ce qui peut aller jusqu'à une centaine de mètres).

L'alpage est divisé en quartiers de pâturage et les bergers doivent faire pâturer le troupeau au mieux pour utiliser optimalement la ressource en herbe.

De plus, l'éleveur souscrit à des mesures agro-environnementales et climatiques qui l'oblige à respecter certaines règles pour préserver la biodiversité. Les bergers se lèvent avec les brebis à 5h ou 6h du matin et reviennent sur le lieu de la couchade entre 20h et 22h. Ils parcourent entre 800 et 1 000 m de dénivelé par jour. Si vous rencontrez le troupeau, le premier réflexe à avoir est de ralentir voire de vous arrêter. Si les CPT aboient et viennent vers vous, c'est normal, ils font leur travail et ne sont pas en train de vous agresser mais de vous identifier. Restez calme au maximum, parlez leur avec une voix grave pour les rassurer. Ne faites pas de gestes brusques, rangez vos bâtons. Ce n'est que lorsque le chien vous tourne le dos et repart au troupeau que vous pouvez continuer (cela peut prendre plusieurs minutes) : il vous a identifié et ne vous considère pas comme une menace pour le troupeau. Si le berger est à proximité, vous pouvez lui demander s'il peut vous accompagner.

Vous pouvez toutes les informations sur le pastoralisme sur le site <https://www.pasto-kezako.fr/>



Médiation pastorale

Cette année encore, la commune a obtenu des financements de la DREAL AURA dans le cadre du Plan Loup pour un poste de médiation pastorale. La personne recrutée sera en poste de mi-juin à fin septembre. Elle aura pour missions :

- L'information et la sensibilisation des touristes et populations locales à l'activité pastorale et aux enjeux qui y sont liés (chiens de protection, loup, conflits d'usage, etc.).
- Être présent sur l'alpage pour faire de l'information et de la

médiation avec les utilisateurs récréatifs de l'espace (trailers, randonneurs, vététistes...), et transmettre les bonnes consignes, pour éviter les mauvaises expériences.

- Des animations pendant l'été, refuge de la Pra, et lors d'événements spécifiques comme la fête de la transhumance, ou sur des stands au départ des randonnées.

Communauté de communes

La maison Sport Santé Prescri'bouge

Bien que les effets positifs de l'activité physique sur la santé ne soient plus à démontrer, il est difficile de trouver une activité physique adaptée à ses envies mais surtout à ses capacités. Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la communauté de communes et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère déploient la Maison sport santé Prescri'Bouge.



Pour qui ?

Elle s'adresse aux personnes de + de 60 ans fragiles, et sans limite d'âge, aux personnes porteuses de maladies chroniques, en affection longue durée ou présentant des facteurs de risque pour leur santé.

Un accompagnement individualisé gratuit vers la pratique d'une activité physique adaptée

Prescri'Bouge vous propose un accompagnement individualisé de 2 ans pour trouver la solution qui vous correspondra le mieux et assurer une pérennité dans votre pratique.

Comment en bénéficier ?

Contactez Manon Mottin, enseignante en activité physique adaptée, référente Prescri'bouge sur le Grésivaudan au :

06 11 33 53 95
ou par mail : mmottin@le-gresivaudan.fr

Cela s'est passé à Revel en avril

Quelques mots sur la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Grésivaudan, association créée par des professionnels de santé libéraux, installée depuis 2022 sur le territoire, pour améliorer l'accès aux soins, travailler de manière coordonnée sur le territoire et faciliter l'exercice de tous aux bénéfices des patients. Pour cela, des actions sont mises en place à destination des habitants telles que, l'accompagnement dans la recherche de médecin traitant, l'intervention par des stands ou conférences dans les temps forts des dépistages des cancers et aussi la mise en place de programme de prévention des chutes.

C'est dans le cadre de cette action prévention que ce vendredi 4 avril, la CPTS Grésivaudan a proposé aux habitants de la commune une conférence gratuite sur la prévention des chutes. Cette rencontre était animée par Nathalie Perrin, kinésithérapeute sur la commune et adhérente de la CPTS Grésivaudan.

Suite à cette conférence, 9 participants ont été sélectionnés pour suivre 8 ateliers de prévention des chutes animés dans la commune par Nathalie Perrin et entièrement financés par la CPTS Grésivaudan. Lors de cette conférence, deux autres intervenants étaient invités pour présenter leurs dispositifs d'aide et de soutien à l'autonomie.

Manon Mottin, chargée de mission sport santé au sein de la Communauté de Communes le Grésivaudan, est venue parler de Prescri'bouge, un dispositif qui propose un accompagnement personnalisé et gratuit aux personnes qui souhaitent reprendre une activité physique adaptée.

Et Quentin Faraut chargé de prévention Bien Vieillir du département est venu présenter Is-Icope et sa nouvelle application DIGICOPE, solution d'auto-dépistage, destinée aux personnes de plus de 60 ans, ayant pour objectif de, repérer les fragilités pour retarder la possible perte d'autonomie.

La CPTS Grésivaudan remercie la mairie de Revel pour la mise à disposition des salles et la communication auprès des habitants.



ZANONE

Chauffage Gaz, Bois, Fioul, Solaire,
Pompe à chaleur et Climatisation

Plomberie

Charrières Neuves 38420 Revel

Tel 04-76-89-86-27

Le tri des déchets

COMMENT TRIER MES DÉCHETS ?

QUOI ?	COMMENT ?	QUEL BAC ?
<input checked="" type="checkbox"/> PAPIERS / EMBALLAGES CARTONNÉS 	<input checked="" type="checkbox"/> EN VRAC, PAS EN SAC ! <input checked="" type="checkbox"/> PENSEZ À PLIER LES CARTONS <input checked="" type="checkbox"/> PAS DE CARTONS SOUILLÉS	
<input checked="" type="checkbox"/> SEULS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES SE RECYCLENT 	<input checked="" type="checkbox"/> EN VRAC, PAS EN SAC ! <input checked="" type="checkbox"/> VIDÉS ET NON LAVÉS	
<input checked="" type="checkbox"/> POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE 	<input checked="" type="checkbox"/> EN VRAC, PAS EN SAC ! <input checked="" type="checkbox"/> VIDÉS ET NON LAVÉS <input checked="" type="checkbox"/> SANS BOUCHON NI CAPSULE	
Attention aux nuisances sonores, respectez le voisinage <input checked="" type="checkbox"/> ORDURES MÉNAGÈRES 	<input checked="" type="checkbox"/> EN SAC FERMÉ MAX 100 LITRES	
<input checked="" type="checkbox"/> DÉCHETTERIE 	PARTICULIERS ADHÉREZ À L'ÉTIQUETTE	

+ d'infos sur www.le-gresivaudan.fr - dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

Conseils Municipaux

Le détail des délibérations prises par le conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie jusqu'au conseil suivant. Au-delà, toutes les délibérations et compte-rendus de conseils municipaux sont consultables sous format papier à l'accueil de la mairie ou sur le site de la mairie :

<https://www.revel-belledonne.com/étiquettes/compte-rendu-du-conseil-municipal>

Dossiers d'Urbanisme

<https://www.revel-belledonne.com/dossiers-accordés>



Travaux des Molettes

Travaux AEP (Alimentation en Eau Potable)

Ces travaux d'une grande importance pour la commune répondent à un besoin essentiel eu égard à la vétusté des réseaux et des casses à répétition connues ces dernières années.

Le partenariat avec la communauté de communes revêt ici tout son intérêt.

Le montant de l'ensemble de l'opération sur la route des Molettes s'élève à 445 000€ HT dont 423 000€ de travaux. Le linéaire de canalisation principale est de 850 mètres linéaire (sans compter les branchements individuels dont les linéaires sont importants du fait de la restructuration du réseau).

Le montant de l'ensemble de l'opération sur la Montée de Pré Neyrat et la Chaume s'élève à 196 000€ HT dont 188 000 € de travaux. Le linéaire de canalisation est de 320 mètres linéaires plus les branchements individuels comme pour les Molettes.

La commune a profité de ces travaux pour mettre à niveau la défense incendie (changement de poteaux, sur-dimensionnement des canalisations), refaire les enrobés en re-profilant les voiries afin de gérer les eaux pluviales. Coût pour la commune pour cette opération : 165 000€



Etat civil

Mariage Maëlys REAU et Valentin BAKIR le 3 mai 2025

Communication

Le site internet de Revel fait peau neuve en 2025 !

Après 10 ans de bons et loyaux services, le site internet de la commune de Revel s'apprête à vivre une grande transformation. Construit en 2015, le support d'exploitation utilisé jusqu'à présent ne sera plus maintenu ni mis à jour à partir de cette année. La commune a donc décidé de migrer son site vers une nouvelle plate-forme, une occasion idéale de moderniser son contenu et son apparence pour répondre aux attentes des utilisateurs.

■ Une migration nécessaire et réfléchie

Ce changement s'impose, car la sauvegarde et la protection du contenu existant n'est plus possible. Cette démarche permet de revoir chaque aspect du site, afin de le rendre plus ergonomique et adapté aux besoins actuels.

■ Une réduction des coûts significative

Le passage à ce nouveau système entraînera une diminution notable des dépenses liées au site internet. Alors que les frais de maintenance et d'hébergement avec l'ancien prestataire s'élevaient à 1 176 € TTC en 2024 et 1 140 € TTC en 2025, ils seront désormais de 24 € TTC pour le coût annuel du nom de domaine. La communauté de communes Le Grésivaudan met en effet à disposition gracieusement l'hébergement pour toutes les communes qui le souhaitent, dans le cadre de la mutualisation des sites des communes du territoire.



■ Un site au service des habitants

Le travail pour l'ergonomie du site a été mené par 7 élus de la commune. Nous avons cherché à nous adresser à tous, habitants de la commune, jeunes et moins jeunes, cherchant des services pour vos constructions, vos déplacements, votre quotidien, vos loisirs ...

Nous mettrons à disposition un agenda en ligne, permettant aux associations de communiquer sur leurs événements. Nous vous informerons également des actualités culturelles du territoire du Grésivaudan.

Un rendez-vous sera diffusé par la liste Revel-Info afin que vous veniez tester le nouveau site internet un samedi matin en mairie.



Olivier LEJEUNE

EI - Agent Commercial Indépendant
secteur Meylan

RSAC N° 799 573 340

immo
LIAISON

06.45.59.71.95

olivier-lejeune.immolaison.fr

olivier.lejeune@immolaison.fr





Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)



Revue du CCAS : Budget et Projets pour 2025

Le Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS) a récemment voté et adopté son budget pour l'année 2025. Le budget prévisionnel de 17 197,52€ (dont 8 000€ versé par la mairie) prévoit des dépenses essentielles pour soutenir nos concitoyens.

Rétrospective 2024

Pour l'année 2024, les dépenses se sont élevées à 11 615,82€, reflétant un engagement fort envers les services offerts. Parmi les principales actions menées, nous avons :

■ Les colis de Noël

- 28 personnes ont bénéficié du colis.
- Abonnements : 24 personnes.
- Repas au restaurant du lycée hôtelier Le Clos d'Or : 12 personnes ont pu profiter de ce moment convivial.
- L'enveloppe restante de 850€ a été versée à l'association France Alzheimer Isère pour soutenir ses actions.

■ Aides

Le CCAS a également mis en place plusieurs initiatives pour améliorer le quotidien de la population :

- Chèques ado : Montant augmenté, passé à 50€ en 2024.
- Aide sur les abonnements : Notamment pour l'eau et l'électricité. 11 personnes ont bénéficié de l'aide à l'abonnement d'eau et deux personnes pour l'électricité.
- Transport pour les collégiens : Pour faciliter leurs déplacements. Aide aux transports : 5 élèves.
- Soutien aux associations locales
- Subventions versées au Secours Populaire et à ADEVAM (Association de Défense des Victimes d'Accidents ou de Maladies dus au Travail).

Projets pour 2025

Pour cette année, nous prévoyons plusieurs actions significatives, entre autres :

- Colis de Noël : prévision d'environ 118 personnes de plus de 75 ans pouvant bénéficier des cadeaux de Noël.
- Maintien des actions et aides de 2024 : Assurer la continuité des services.
- 1/3 QF : Participation du CCAS sur les inscriptions aux associations.
- Projets coup de pouce/coup de passion : Pour encourager la créativité et l'engagement communautaire.

Le CCAS, à votre écoute.
Les membres du CCAS sont à votre disposition et garantissent une écoute en toute confidentialité.
Pour toute demande d'aide, vous pouvez prendre rendez-vous en mairie sans obligation de préciser votre situation.

Le CCAS vous recontactera rapidement.
04 76 89 82 09

Dispositifs du CCAS pour les jeunes

■ Coup de Pouce : un soutien pour les 16-18 ans

L'année scolaire touche à sa fin et vous commencez peut-être à planifier vos vacances d'été ?

Le CCAS de Revel propose l'opération «Coup de pouce pour projet sympa» afin d'encourager l'autonomie et la prise de responsabilités des jeunes. Ce dispositif vise à favoriser les départs en vacances en toute indépendance pour les 16-18 ans résidant à Revel. Une aide financière peut être accordée en fonction de votre projet, vous permettant ainsi de concrétiser vos envies de loisirs.

■ Coup de Passion : un accompagnement pour les 16-26 ans

Vous avez une passion que vous souhaitez développer ? Le CCAS de Revel lance "Coup de Passion" pour soutenir les jeunes engagés dans des activités sportives, culturelles, humanitaires, associatives, écologiques et bien d'autres encore.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans, qu'ils soient étudiants ou sans activité professionnelle. Une aide financière peut être octroyée sur présentation d'un dossier détaillant votre projet et son budget.

Les candidatures doivent être déposées avant le 31 octobre 2025.

■ Comment postuler ?

Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site internet de la mairie, rubrique « Jeunesse/Espace Ados ».

Une fois complétés, ils doivent être envoyés sous enveloppe à l'attention du CCAS en mairie ou par mail à :

accueil@revel-belledonne.com

Toutes les demandes seront examinées attentivement.

L'attribution des aides dépendra du projet, du budget disponible et du nombre de candidatures reçues.

Ces initiatives témoignent de la volonté du CCAS de soutenir les différentes générations de notre commune et de renforcer les liens sociaux. Nous vous invitons à rester attentifs aux prochaines actualités et à participer aux projets qui vous tiennent à cœur.

Freydières

Actions biodiversité

Les actions pour la biodiversité se poursuivent en 2025 à Freydières ! La commune a répondu à l'appel à projet du Contrat Vert et Bleu de Belledonne et a obtenu des financements (80%) pour réaliser plusieurs actions en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de l'Isère.

Trois sessions de formation à la reconnaissance des amphibiens (pontes, têtards, adultes) ont eu lieu en mars/avril à destination des revéolois.es. Le but à terme est qu'un suivi participatif puisse être fait par les habitants. De cette manière, nous pourrions disposer de plus de données et évaluer l'évolution dans le temps de la présence de ces animaux protégés et en danger !



Deux animations réalisées par le CEN vont également être proposées. Une animation à destination des enfants/famille le mercredi 14 mai de 14h à 16h aura pour thème de découvrir les écosystèmes autour du lac de Freydières (mare, lac, forêt, prairie), comment ils fonctionnent, quels sont leurs habitants animaux et végétaux, et comment on peut agir pour les préserver. La deuxième animation aura lieu le samedi 17 mai de 14h à 16h et consistera en une balade entre Freydières et Ferpeyret avec des arrêts explicatifs sur le milieu environnement (la forêt et les champignons, la prairie de montagne, la mare forestière...). Cette animation est tout public (boucle d'environ 3 km, prévoir de pouvoir marcher cette distance).

Le CEN va également refaire des inventaires de la faune et la flore présente pour avoir un suivi dans le temps (derniers inventaires faits en 2022) et voir l'effet des mises en défens faites autour de la mare et de l'aplatissement des berges (végétation de berge à attendre). Une quantification de la prédation des amphibiens par les hérons est également prévue.

La fédération de pêche de l'Isère et l'APPMA de Belledonne vont aussi réaliser une pêche des poissons rouges dans le lac. En effet, ces poissons ne doivent pas se trouver dans un milieu naturel car ils sont invasifs. Si vous avez des poissons dont vous souhaitez vous débarrasser, ne les relâchez surtout pas dans le milieu naturel car ils peuvent causer de gros déséquilibres.



Vous pouvez contacter la fédération de pêche : 04 76 31 06 00 ou contact@peche-isere.com

Camp de base

La mise en place du « camp de base » de Freydières continue avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan (principal financeur). Des panneaux « d'accueil » sur les différentes zones ont déjà été posés l'été dernier, ainsi que cinq panneaux pédagogiques autour du lac. Une étude sur la circulation et les parkings a été réalisée en 2024 et rendue en début d'année 2025. Les objectifs de cette étude sont :

- De définir un schéma directeur de mobilités qui garantit la bonne fonctionnalité du site pour tous les usagers en hiver et en été.
- De traduire ce schéma de mobilité en fiches actions permettant de préciser les orientations opérationnelles, qui serviront de socle cohérent à la réalisation des travaux de voirie et d'espace public.
- De chiffrer, de phaser et prioriser les actions au regard des enjeux soulevés par les usagers et les acteurs du territoire puis des capacités d'investissement humaines et financières de la commune et de ses partenaires.

Globalement, l'étude a montré que certains parkings, notamment entre les 4 chemins et la Pliou sont surchargés en période estivale et la circulation y est dangereuse. Il manque globalement de la

signalétique et une organisation claire du stationnement, notamment les zones où il est interdit.

L'accès se fait majoritairement en voiture, il manque des installations pour un accès plus multimodal (vélo, bus...). La « Place de Freydières » (en face de la Gélinotte) est peu lisible et peu adaptée au déplacement piéton. Tous les parkings ne sont pas utilisés à leur plein potentiel.

Des réflexions sont en cours pour prioriser et lancer des travaux d'amélioration des parkings, de la voirie et d'ajouts de signalétique claire et d'installation qui répondent aux besoins (rack à vélo par exemple). Les travaux devraient s'étaler sur plusieurs années selon les possibilités de financement.

Vous êtes invité.e.s à participer à une réunion d'information et d'échanges sur l'avancée de la mise en place du camp de base de Freydières, qui aura lieu le mercredi 14 mai à 20h en mairie, salle du conseil.



Transport scolaire



Des dysfonctionnements dans le transport scolaire peuvent se produire (horaires non respectés, arrêts non desservis), en particulier lors de prise de poste par de nouveaux chauffeurs comme cela a été le cas sur la ligne du collège pour les Révélois.



Les usagers peuvent signaler les problèmes sur le site de M Réso :

<https://www.reso-m.fr/73-des-choses-a-nous-dire-.htm>

Les réclamations sont traitées dans la journée.

Vie scolaire et périscolaire

De la fête et de la magie au périscolaire !

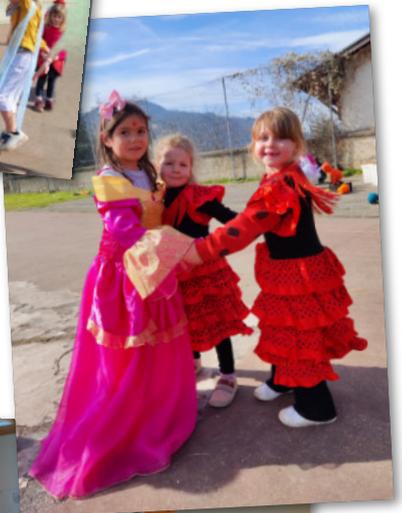
Le service périscolaire a encore fait le plein de bonne humeur et de belles découvertes ces dernières semaines !

Le 21 février, l'ambiance était à la fête pour célébrer l'arrivée des vacances avec un carnaval haut en couleur. Petits et grands ont sorti leurs plus beaux déguisements pour un moment de partage et de joie. Après un repas festif où tout le monde a pu savourer de délicieuses bugnes, place à la danse ! Toutes les classes réunies ont enflammé l'espace Guimet dans une joyeuse farandole, unissant les enfants dans un esprit festif et convivial.

Mais la fête ne s'est pas arrêtée là... à la rentrée, un moment magique a ensuite enchanté les enfants grâce à l'initiative d'un habitant du village, qui a répondu à l'appel de la mairie à des bénévoles pour partager leur passion. Il est venu leur faire découvrir un instrument rare et fascinant : la Kora. Cette harpe-luth traditionnelle d'Afrique de l'Ouest, dotée d'unealebasse en guise de caisse de résonance et de cordes pincées avec les pouces et index, a transporté petits et grands dans un univers féerique. Les enfants, curieux et captivés, ont pu poser leurs questions et profiter de la douce mélodie de cet instrument envoûtant, qui a apaisé toute l'assemblée.

Un grand merci à ce généreux musicien pour ce beau partage, et bravo à toute l'équipe périscolaire qui se mobilise chaque jour pour offrir aux enfants des moments inoubliables !

Vivement les prochaines aventures !



Animation

Centre de loisirs 3-13 ans du Balcon de Belledonne

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site du Grésivaudan, «Accueil de loisirs du Balcon de Belledonne».



Été 2025: Le centre de loisirs est ouvert :

- du lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet 2025
- du lundi 18 août au vendredi 29 août 2025

Les inscriptions ouvriront le lundi 26 mai à 12h30 et seront ouvertes jusqu'au 22 juin 2025.

Pour toute première inscription, nous vous invitons fortement à créer et compléter votre dossier sur le portail familles de la communauté de communes du Grésivaudan avant l'ouverture des inscriptions afin de pouvoir accéder aux inscriptions.



*Ianis CAPRON,
Responsable du centre de loisirs du balcon de Belledonne*

Envie de **partager votre passion** et de transmettre votre savoir aux jeunes générations ? Offrez un peu de votre temps, le temps d'une fin d'après-midi ou plus ! Bénévole auprès de la mairie, contactez-nous à

services-periscolaires@revel-belledonne.com



Des nouvelles du Perlet

Les adhérents du Perlet n'hibernent pas en hiver et poursuivent leurs activités avec frénésie. Lors de différents ateliers cuisine ils se sont lancés dans la confection de tourtes et de galettes des rois, d'œufs en Meurette ou Bénédicte.

Lors de la mondaison qui a réuni une centaine de personnes, ils ont mondé 250 kg de cerneaux de noix dans la bonne humeur et ont été récompensés par un bon repas suivi d'une animation musicale. Du travail en perspective pour nos mouliniers !



Avec l'activité rando raquettes ils ont effectué de belles sorties à la journée et surtout ils ont participé à un séjour de 2 jours à Corrençon à braver les éléments, une sortie nocturne à Chamrousse ponctuée d'un repas au restaurant et un séjour de 5 jours à Val Cenis.

Avec la commission culture, ils ont participé à de belles visites : entreprise A. Raymond à Grenoble, le Musée Opinel à Saint Jean de Maurienne, les jardins secrets de Vaulx. Pour finir, ils ont

assisté à une conférence sur les risques naturels dans les Alpes.

La toute nouvelle équipe d'entretien des sentiers a déjà fait revivre des sentiers oubliés, dégagé des arbres couchés et mis en valeur des murs cachés sous les ronces.

Pour les prochains mois, les activités habituelles du Perlet continuent avec notamment, les visites culturelles dont la découverte du Street Art, la traditionnelle fête de l'été en juin et la reprise des randos pédestres du vendredi.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Contactez-nous à l'adresse : leperlet38@leperlet.fr



PEYRAUD CONSTRUCTION

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
CONSTRUCTION - RENOVATION
390 ROUTE DES GEYMONDS - 38420 REVEL
04 76 89 81 07 / 06 038 23 038
peyraudconstruction@free.fr



La chorale « A Travers Chants »

Cette année est un peu particulière pour la chorale car nous voilà privés de notre chère église de cœur pour accueillir notre concert de fin d'année...

Un concert est tout de même en préparation pour le dimanche 18 mai en fin d'après-midi le lieu étant en cours de négociation à l'heure où nous écrivons... avec un programme fidèle à nos valeurs, toujours varié mais de plus en plus ambitieux musicalement.

Alors réservez la date dans vos agendas et suivez les affiches et les infos sur la liste !

Au plaisir de venir ravir vos oreilles et partager notre joie de chanter ensemble !

La chorale A Travers Chants de REVEL

Festival Jazz Swing Revel

Bonjour à toutes et à tous,

Après sa traditionnelle pause bisannuelle, le Festival Jazz Swing Revel revient les 13 et 14 septembre prochain !

Comme les précédentes éditions, toujours la même recette : de la musique live avec des groupes swing évoluant sur la scène internationale, de la danse sociale pour les amateurs, un bar et une restauration terroir sur place.

Toujours gratuit et organisé uniquement par des bénévoles, n'hésitez pas à venir nous donner un petit coup de main en nous envoyant un email à swingit38420@gmail.com

Au plaisir de vous retrouver lors de cette 4ème édition du FJSR !

L'équipe de l'association Swing It !

CRÉA : La scène ouverte fête ses 10 ans

10 ans déjà !

10 ans qu'un groupe d'irréductibles mélomanes monte sa scène au mois de juin et propose aux musiciennes et musiciens revélois un moment pour pousser la chansonnette devant un public conquis !

10 ans que vous, public, répondez présent et venez en nombre profiter de ces prestations musicales.

10 ans que toutes et tous, nous rentrons surpris par la quantité de talents qu'on peut trouver dans un si petit village.

10 ans de moments de rigolade, de magie, d'émotions ...

10 ans de partage que nous fêterons dignement pour l'édition 2025 de Revel en Scène qui se déroulera le samedi 14 juin.

Musiciennes, musiciens, de tous âges et de tous niveaux, habitués des scènes internationales ou plutôt du chant sous la douche, collectionneur de prestations revéloise ou artiste aux représentations plus rares, nous vous attendons pour venir profiter de la scène et proposer un moment de musique.

Tout style musical et tout type de groupes acceptés : de l'électromusette en fanfare jusqu'à la polyphonie en solo... les revélois forment un public de mélomanes éclectiques ouvert à toute proposition musicale.

Seul objectif : se faire plaisir en partageant un moment de musique.

*Les inscriptions sont ouvertes
et se font à creasso38@gmail.com*





pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR

Depuis 78 ans, l'ADMR est au service des habitants en répondant à leurs besoins avec expertise, solidarité et proximité. Notre réseau, ancré dans l'ensemble du département de l'Isère, se distingue par son engagement humain et ses solutions adaptées à chacun. L'ADMR est votre partenaire privilégié pour l'aide à domicile et les services du quotidien.

Proximité : un réseau au cœur de l'Isère

Avec ses 109 associations locales réparties sur tout le territoire, l'ADMR agit au plus près de vos besoins. Grâce à cette présence décentralisée, nous sommes capables de proposer des services sur mesure, adaptés à chaque situation. Il y a forcément une association ADMR près de chez vous !

Une dimension profondément humaine

Au-delà des services, l'ADMR place l'humain au centre de son action. Fondée sur des valeurs fortes comme la solidarité, le respect et l'écoute, elle favorise la création de liens sociaux. Nos équipes, composées de bénévoles issus de la population locale, agissent en complément de nos salariés pour aider chacun, sans stigmatisation, et encourager l'intégration des plus fragilisés.

Pourquoi faire appel à l'ADMR ?

Pour vous accompagner et vous aider dans les activités de la vie quotidienne, dans votre rôle éducatif et dans la gestion administrative, l'entretien du logement, du linge, l'aide aux courses et à la préparation de repas équilibrés, soins d'hygiène et repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs, aide aux démarches administratives, aide à la gestion de votre budget, conseils pour aborder votre quotidien avec calme et confiance.

*Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h00
au : 04 76 56 35 99 ou sur famille38@admr38.org*



Association Le Paradoxe des Simples

Bonjour à toutes et à tous !

Comme toujours, en plus de l'herboristerie ouverte en semaine, nous proposons des ateliers sur le thème des plantes, de la santé au naturel, de la diététique et du bien-être. Ils sont à tarif libre pour les adhérents annuels et raisonnables pour les adhérents à la journée !

Au programme de la fin d'année :

- L'atelier botanique et phytothérapie en mai ou juin, date à définir en fonction de la météo :

2 heures dehors, avec les plantes du terrain, à Revel. Vous apprendrez à les reconnaître et leurs usages traditionnels... comme vous avez les mêmes probablement devant chez vous, cela vous servira longtemps !

Vous souhaitez être tenus informés des activités de l'association ? Demandez votre inscription sur la liste de diffusion en nous envoyant un mail à : contact@le-paradoxe-des-simples.fr

Nous vous rappelons que les adhérents ont accès gratuitement à la bibliothèque spécialisée de l'association : livres et magazines.

L'AG a eu lieu en avril... nous allons effectuer quelques petites modifications sur les ateliers l'an prochain. Si vous avez des thèmes d'ateliers que vous souhaitez nous voir mettre en œuvre, contactez-nous.

Les horaires de l'herboristerie :

lundi-mardi-mercredi-vendredi de 16h à 19h... (toute l'année sauf juillet et août).

Consultations le jeudi sur rdv.

Adresse : 63, montée des Allières 38420 Revel.

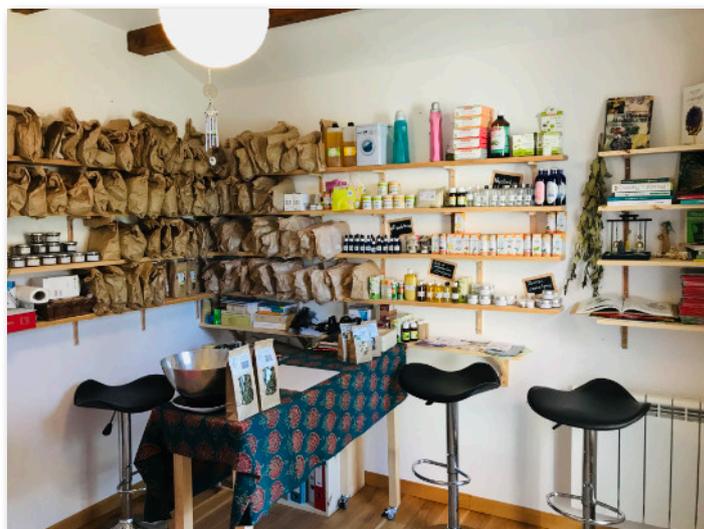
Rejoignez-nous vite pour de nouvelles aventures !!!

L'équipe du Paradoxe des Simples.

**Infos et contact : <https://le-paradoxe-des-simples.fr/> contact@le-paradoxe-des-simples.fr
06 78 73 95 39 (Axelle Legrand)**



Le Paradoxe des Simples





Un printemps et un été sportifs avec le ROC Revel !



L'association ROC Revel vous propose une belle programmation d'activités sportives pour tous les âges. Escalade, canyoning, trail... et même découverte d'une méthode de mouvement innovante : préparez-vous à bouger, en pleine nature comme en salle !

Escalade - Cycle Printemps (Vacances de Pâques)

- 📅 22, 23, 24 avril (13h30-18h) & 25 avril (9h-17h30)
- 👤 De 8 à 15 ans – 8 places (liste d'attente possible)
- 💰 Tarif : 115 €
- 📍 Inscriptions dès le 24 mars : roc.assoconnect.com

Escalade - Cycle Été (Week-ends de juin)

- 📅 8, 14, 22 juin (13h30-18h) & 28 juin (9h-17h30)
- 👤 Dès 7 ans – enfants, ados et adultes
- 👥 16 participants
- 💰 Tarif : 115 €

Sortie Grande Voie - 5 juillet 2025

- 📍 Lieu à définir selon la météo
- 🕒 Départ 8h30 – retour variable
- 👤 4 à 6 personnes (15 ans mini, après initiation)
- 💰 Tarif : 78 €

Sortie Canyoning - 6 juillet 2025

- 📅 9h – 16h
- 👤 À partir de 13 ans
- 🚗 Adulte avec véhicule indispensable (navette)
- 📍 Site selon météo : Furon, Versoud, ou Grenant
- 💰 Tarif : 50 €
- 👉 Bonus : moules marinières dans le Vercors !

Trail de Revel - 3^{ème} édition

📅 Samedi 7 juin 2025

Les parcours :

- 🏃 21 km – D+1160 m (solo)
- 🏃 11 km – D+560 m (Challenge Grésivaudan Running)
- 🚶 Marche 8 km – D+400 m
- 👤 Courses enfants (nés entre 2011 et 2022)

Horaires :

- 7h30 : Dossards
- 8h40 : Échauffement
- 9h00 à 11h30 : Départs des courses
- 11h45 : Podium enfants • 12h00 : Podium général
- 🍔 Restauration avec des food trucks & 🍷 buvette
- 👉 Plus d'info sur le site roc.assoconnect.com

📧 Contact : roc.revel+trail@gmail.com

Coureurs, bénévoles, supporter, réservez votre samedi matin



INSCRIPTIONS : <https://in.njuko.com/trail-de-revel-2025-06-0>



Matinée découverte MUNZ FLOOR®

📅 Samedi 17 mai 2025 – 10h à 12h

📍 Salle bleue de Revel

💰 Tarif : 8 € – Places limitées (11 personnes)

✉️ Inscriptions : sylvie.honle@live.fr / 06 11 20 46 41

MUNZ FLOOR® est une méthode corporelle innovante développée par l'ex-danseur étoile Alexandre Munz. Elle soulage les douleurs, renforce les muscles profonds et régénère le corps grâce à des spirales douces réalisées allongé au sol, guidé uniquement par la voix du coach.

Idéal pour tous les âges, sportifs, danseurs ou sédentaires, cette

Nouveauté

approche douce agit sur les fascias, la colonne vertébrale, le système nerveux... et procure un profond bien-être, souvent dès la première séance !

👤 Intervenante : Sylvie Hönle, coach certifiée, danseuse et pédagogue.

📍 Cours réguliers en 2025/26 : 30 séances hors vacances scolaires

• Mardi 18h45–20h • Mercredi 9h30–10h45

📍 Inscriptions à la rentrée en septembre



Un Toit Au Balcon

Marché des créateurs de Novembre 2024

Ce matin, par un beau soleil, l'association Un Toit au Balcon prépare son stand de restauration. Tout est prêt pour recevoir les exposants et les visiteurs pour leur proposer un menu chaud et des boissons fort appréciés.

Plat africain, soupe épicée, tartes chaudes, crêpes et gaufres et douceurs préparées par nous tous et par les sympathisants de notre association.

Une très bonne ambiance avec l'aide de jeunes volontaires et d'anciens résidents venus prêter main forte.

Un beau bénéfice pour notre association qui pour rappel, accueille à la cure de Revel des migrants pour leur permettre de se poser et de prendre un nouveau départ.

Ils sont actuellement trois jeunes hommes venus d'Afrique à partager cette maison et à vivre ensemble.

Nous essayons de les aider dans leurs démarches mais aussi de créer avec eux des liens et des moments de partage.

Deux sont actuellement en formation CAP cuisine et le troisième en stage d'aide à la personne.

Nous vous accueillerons avec plaisir si vous avez envie de nous aider à continuer notre chemin avec eux.

Merci à tous pour votre aide et votre soutien.

L'équipe de TAB



Tél: 06 37 43 33 20 - 38420 REVEL - ent.rovira@gmail.com



ROC VTT



Les cours de VTT juniors et ados ont repris mi-avril. Il reste des places, notamment le mercredi après-midi pour différents niveaux. Nous contacter : rocvt@orange.fr

Le ROC VTT organise des cours à l'automne et au printemps les mercredi et samedi, ainsi que des stages pendant les vacances de Toussaint et de Pâques.

Encadrement par nos nouveaux moniteurs qualifiés, Vincent et Mathis.

Ce printemps, des petits groupes ont été constitués pour que les enfants progressent tout en s'amusant. Le but étant d'apporter à c h a c u n toutes les clés pour se faire plaisir en VTT.

Pour les plus jeunes, sorties autour de Revel, apprentissage des techniques pour s'initier ou se perfectionner

Pour les ados, sorties enduro sur l'après-midi, déplacement en minibus pour rejoindre d'autres lieux de pratique.

Rejoignez-nous !



APE

Les deux premiers trimestres de cette année scolaire ont été rythmés par les événements saisonniers : déambulation d'Halloween, vente de chocolat pour les fêtes de fin d'année, marché et spectacle de Noël, vente d'objets souvenirs et plus récemment notre traditionnel carnaval/chasse aux œufs de printemps. Ces actions ont été des succès grâce à l'aide de nombreux parents d'élèves et à la participation de vous tous. L'argent récolté servira au financement des différentes activités des écoles (sorties nature, intervenants de spécialistes, ...).

Nous comptons sur vous pour la dernière ligne droite qui sera ponctuée, entre autres, d'une tombola et de la fête de fin d'année.

A bientôt.

L'APE



Prêter ou emprunter une voiture à mes voisins ?

C'est possible ?

L'accompagnement du SMMAG a été présenté lors d'une réunion d'information le 26 mars dernier, pour aider les habitants à se regrouper afin de partager leurs véhicules en toute confiance, et créer un groupe d'autopartage entre particuliers dans notre commune.

Vous utilisez peu votre voiture ? Vous aimeriez avoir accès à une voiture sans en posséder une ?

Ce dispositif permet aux propriétaires de prêter leur voiture lorsqu'ils ne l'utilisent pas, et aux emprunteurs d'accéder à un véhicule sans avoir à en acheter un. L'autopartage entre particuliers est une solution simple, économique et écologique !



Pourquoi rejoindre un groupe d'autopartage ?

- Faites des économies, réduisez les frais liés à l'entretien, l'assurance et le carburant.
- Agissez pour l'environnement, diminuez l'empreinte carbone en limitant le nombre de véhicules en circulation.
- Favoriser l'entraide et la solidarité entre voisins.
- Simplifiez vos déplacements, en utilisant une voiture ponctuellement

Nous vous accompagnons dans cette démarche en mettant en place des outils pratiques :

- ✓ Un cadre sécurisé pour organiser le partage.
- ✓ Une mise en relation entre habitants intéressés.
- ✓ Un outil pour s'organiser au quotidien avec un agenda partagé.
- ✓ L'accès à un coût réduit à une sur-assurance pour couvrir les emprunts.

Si vous souhaitez en savoir plus ou rejoindre un groupe d'autopartage, contactez-nous dès maintenant !

laura.mercier@smmag.fr

Plus d'information ici :

<https://www.mobilites-m.fr/partager-une-voiture-avec-son-voisin>

Culture

La fête du livre jeunesse « Les Giboulivres » fait son grand retour !

Centrée sur la littérature jeunesse pour un public de 0 à 12 ans, pour leur famille ainsi que pour les publics éloignés, cette 3e édition est organisée par le réseau des bibliothèques du Grésivaudan.

Spectacles vivants, ateliers, rencontres et dédicaces seront autant d'occasions de susciter l'échange et la découverte entre les auteurs de littérature jeunesse, leurs œuvres et le public. La manifestation réunit, cette année, 10 auteurs invités et sera précédée par des rencontres scolaires et publiques dans les communes participantes, les 12 et 13 juin 2025. La fête se terminera en beauté le samedi 14 juin lors de la Journée Festive.

Les Giboulivres 2025 en résumé :

- Des actions avec les différents partenaires petite enfance, centre de loisirs, seniors..., ainsi que des parcours d'éducation artistique et culturelle autour de l'univers des auteurs.
- Une tournée du spectacle « DIMA » du 5 au 6 juin 2025 dans 4 communes
- Des rencontres scolaires du 12 au 13 juin 2025 sur tout le territoire.
- Une Journée Festive le samedi 14 juin 2025 à l'Espace et au Musée Bergès de Villard-Bonnot.

Tarif de la Journée Festive : entrée gratuite. Accès libre et gratuit aux spectacles, rencontres, ateliers et jeux.

Accès aux lieux de la Journée Festive :

- Espace Bergès, 34 avenue des Papeteries, 38190 Villard-Bonnot.
- Musée Bergès, 40 avenue des Papeteries, 38190 Villard-Bonnot.



Suivez toute l'actualité de Giboulivres sur le site des bibliothèques : <https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/>

Vie révéloise

Des règles pour bien vivre ensemble

Ou comment entretenir de bonnes relations avec nos voisins grâce à de petites attentions ...

Les activités bruyantes qui entraînent des nuisances sonores, comme les appareils de jardinage, mais également les quads ou les chiens, sont autorisées mais leurs horaires sont réglementés par arrêté préfectoral.

	Matin	Après-midi
Lundi - Vendredi	8h30 - 12h00	14h00 - 19h30
Samedi	9h00 - 12h00	15h00 - 19h00
Dimanche et jours fériés	10h00 - 12h00	Le Calme !!!

Ensemble, agissons contre les incivilités à Revel

**“Je pense qu’un peu plus de civisme serait pas mal...
Sur la route du Soubon.
Bon courage pour tout ce que vous faites...”**
(Mail d’un révélois reçu à la mairie le 22 mars 2025)



Les incivilités du quotidien perturbent la qualité de vie et le bien-être des habitants de Revel. La mairie reçoit régulièrement des signalements concernant des comportements qui nuisent à la collectivité : dépôts sauvages de déchets, excès de vitesse, nuisances sonores, feux de végétaux, ou encore la présence de déjections canines dans des espaces publics tels que l'Espace Guimet. Ce problème appelle à une prise de conscience collective et à des solutions communes.

- Déchets encombrants et dépôts sauvages : Les points d'apport volontaires sont souvent mal utilisés, et des déchets se retrouvent sur la voie publique.
- Excès de vitesse : La sécurité des usagers, notamment des piétons, est mise en danger par le non-respect des limitations de vitesse. Nous vous rappelons également que sur la route RD 11 entre Revel et Domène le marquage au sol est une ligne de dissuasion, qui invite à ne pas utiliser le droit de doubler en raison de l'existence d'un potentiel danger.
- Nuisances sonores : Les bruits de voisinage, qu'ils soient liés à la musique ou aux travaux, impactent le repos de chacun.
- Déjections canines : Malgré des installations dédiées, l'Espace Guimet reste particulièrement touché.

Par cette campagne d'information nous faisons appel à la participation citoyenne : pour construire un environnement agréable à vivre pour tous, chaque habitant doit être acteur du changement. Il est essentiel d'utiliser les services disponibles (comme la déchetterie) et de respecter les règles.

Lutter contre les incivilités, c'est préserver notre cadre de vie et renforcer le lien social. La mairie de Revel appelle chacun à se mobiliser pour maintenir des espaces où il fait bon vivre.



- **Mercredi 14 mai** de 14h à 16h
Animation à Freydières pour découvrir les écosystèmes
- **Mercredi 14 mai** à 20h salle du conseil
Point sur la mise en place du camp de base de Freydières
- **Samedi 17 mai** de 10h à 12h
Matinée découverte MUNZ FLOOR® avec le ROC
- **Dimanche 18 mai** en fin d'après-midi
Concert de la chorale de Revel
- **Samedi 24 mai** de 9h à 12h30
Stage Yoga (Belladoina)
- **Samedi 24 mai**
Théâtre enfants
- **Lundi 26 mai** à 12h30
Inscriptions ouvertes pour le centre de loisirs de l'été
- **Samedi 7 juin**
Trail de Revel
- **Samedi 14 juin**
Revel en Scène avec Créa
- **Vendredi 27 juin** à partir de 16h30
Fête de l'école
- **Mardi 1er juillet**
Spectacle de cirque et buvette
- **Samedi 5 juillet**
Belledonne en cirque
- **Dimanche 6 juillet**
Sortie Canyoning avec le ROC
- **Les 16 et 17 août**
Fête des Castors à Freydières
- **Dimanche 7 septembre**
Comice agricole et forestier de Belledonne
- **Les 13 et 14 septembre**
Festival Jazz Swing Revel

Infos utiles

Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09
Email : mairie@revel-belledonne.com

Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 18h00
Mardi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00

N° d'astreinte Mairie

Pour les urgences sur le territoire communal, en dehors des heures d'ouverture de la mairie et le week-end : 06 85 91 43 00

Service des eaux

<https://eaux.le-gresivaudan.fr/wp/home.action>
Démarches administratives : 04 76 99 70 00
Urgences eau potable : 09 69 32 34 58
Urgences assainissement : Journée / 04 76 89 82 09
Astreinte / 06 85 91 43 00

Enedis

Tél. : 09 72 67 50 38

Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45
Lundi : 16h30 - 18h30 (sauf vacances scolaires)
Mercredi : 17h00 - 19h00 (sauf vacances scolaires)
Samedi : 10h00 - 12h00

Cantine et Garderie

Tél. : 04 76 89 82 78
Email cantine : mairie@revel-belledonne.com

Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur
<http://revel-belledonne.com/mairie>

